Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le 24/09/2026
ID : 073-200075810-20260916-C2648-DE

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Conseil Syndical
Session du 16 septembre 2026

Le seize septembre deux mille vingt-six, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Luc BERTHOUD, Président. La séance a été publique.

Etaient présents : Luc BERTHOUD – Vincent BOULNOIS – Anne CHATILLON – Martine BERNON (suppléante de Gérard CLERC) - Lionel DARBON - Eric DELHOMMEAU – Jean-Marc DRIVET – Isabelle DUNOD – Jean-Paul FAURE – Carole FLENET – Sylvaine FLEURIAU – Nathalie FONTAINE – Nicolas MERCAT – Cécile MERIGUET – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Thierry REPENTIN – Olivier ROGNARD – Nathalie SCHMITT -

Excusés : Jimmy BAABAA – Florence BOURGEOIS – Aloïs CHASSOT – Florian MAITRE - Franck MORAT – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Pouvoirs : Grégory BASIN à Cécile MERIGUET – Julien DONZEL à Luc BERTHOUD – Thomas JAUSSOIN à Isabelle DUNOD -

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 20

Secrétaire de séance : Lionel DARBON

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Thierry MAILLAND – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 10/09/2026

Délibération N° C26-48

PAE DE PONT PIERRE
COMMUNE DE GRESY-SUR-AIX
CESSION DE FONCIER A M. ET MME BOGEY

Rapport au Conseil Syndical

Luc BERTHOUD, président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour la gestion et l'aménagement du parc d'activités économiques de Pont Pierre, situé sur la commune de Grésy-sur-Aix.

La partie nord du parc englobe des parcelles en nature de délaissés de foncier, hors périmètre du futur macro-lot à commercialiser.

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le 24/09/2026
ID : 073-200075810-20260916-C2648-DE

Monsieur et Madame Bogey, gérants du GARAGE BOGEY implanté en partie nord du parc, et propriétaires des murs, ont sollicité Chambéry-Grand Lac économie pour acquérir du foncier complémentaire leur permettant de réaliser un projet d'extension de leurs locaux.

S'agissant d'une extension de bâtiment sur du foncier limitrophe, il est proposé de céder en pleine propriété aux époux Bogey ou toute société qu'ils se substitueraient pour la réalisation de cette opération, une emprise d'environ 1 819 m² à prendre sur les parcelles cadastrées section AI numéros 61, 62 et 189.

Cette cession se fera au prix négocié de 170 € HT/m² pour les surfaces constructibles sans contrainte, et 85 € HT/m² pour les surfaces en nature de talus, délaissés, ou grevées de servitudes de réseaux.
Un plan de vente avec détermination des surfaces précises est en cours de réalisation par le cabinet AIX GEO.

- ✓ Vu l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac économie ;
- ✓ Vu l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction départementale des finances publiques de la Savoie en date du 12 mars 2026 ;

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve la cession à Monsieur et Madame Bogey ou toute société qu'ils se substitueraient pour la réalisation de cette opération, d'une emprise d'environ 1 819 m² à prendre sur les parcelles cadastrées section AI numéros 61, 62 et 189 situées sur le parc d'activités économiques de Pont Pierre à Grésy-sur-Aix.

Article 2 : Approuve les modalités financières de la vente, soit un prix de 170 € HT/m² pour les surfaces constructibles sans contrainte, et 85 € HT/m² pour les surfaces en nature de talus, délaissés, ou grevées de servitudes de réseaux,
Les frais d'actes, droits et émoluments étant supportés par l'acquéreur.

Article 3 : Autorise le Président ou son représentant à signer l'acte de vente et tous documents s'y rapportant.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 16 septembre 2026.

Luc BERTHOUD
Président